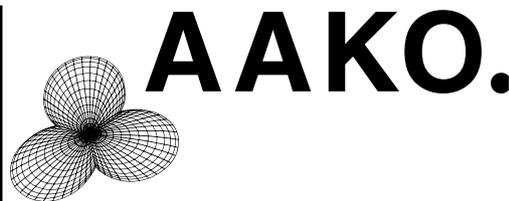


FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Identification du produit : Liquide.

Ref. n° : 25229040

Fournisseur : AAKO B.V.
Arnhemseweg 87, 3832GK Leusden, The Netherlands
P.O. Box 205, 3830AE, Leusden, The Netherlands
Phone: (+31) (0) 33 494 84 94
Fax: (+31) (0) 33 494 80 44
h.vogelezang@aako.nl

Type de produit : (SC) Suspension concentrée (Concentré fluidifiable).

Usage : Herbicide

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Voir fournisseur. (Numéro de téléphone est accessible uniquement pendant les heures d'affaires.)
ou
Communiquer avec le centre antipoison de la région pour obtenir de l'aide
DZ : +213 21 97 98 98
EG : +20 2 6840902
MA : +212 (0)37 68 64 64
TN : +216 1 335500

2. Identification des dangers

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Principaux dangers : Toxique. , Dangereux pour l'environnement.

Effets dangereux pour la santé : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Risque possible d'altération de la fertilité.

Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition / Informations sur les composants

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EC / annex CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Linuron (ISO)</u>	: 450 g/l	330-55-2 / 206-356-5 / 006-021-00-1 / -----	T N	61-22-40-48/22-62-50/53
<u>2,4,6-Tri-sec-butylphénol</u>	: 0.1 - 1 %	5892-47-7 / 227-572-6 / ----- / -----	Xi N	38-51/53
<u>Proxel GXL</u>	: 0.1 - 0.2 %	----- / ----- / ----- / -----	C	22-34-43
<u>Mergal WP 1</u>	: 0.1 - 0.2 %	55965-84-9 / ----- / 613-167-00-5 / -----	T N	23/24/25-34-43-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



3. Composition / Informations sur les composants (suite)

50/53

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

4. Premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé.
Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR.
Rincer la bouche avec l'eau.
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction

- Adéquats : eau pulvérisée , poudre , dioxyde de carbone , mousse
- Risques particuliers : La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , acide cyanhydrique , oxydes de soufre , oxydes d'azote , chlorure d'hydrogène
- Procédures spéciales : A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.
Protéger le conteneur en arrosant à l'eau.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Voir Rubrique 8.
- Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



7. Manipulation et stockage

Manipulation	: Ne pas respirer les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'ingestion et inhalation. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Stockage	: Conserver à l'abri de la chaleur , Humidité . Protéger du gel Conserver dans les conteneurs d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Température de conservation : Température minimum: 0 °C température maximale: 35 °C
Matériaux d'emballage	: Récipients de polyethylene.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Utilisez des gants en Néoprène ou en nitrile caoutchouc.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié et les bottes résistantes aux produits chimiques
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
Hygiène industrielle	: Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Lavez les vêtements avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Eviter toute exposition inutile.
Limites d'exposition professionnelle	: Non établi.

9. Propriétés chimiques et physiques

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Brun(e).
Odeur	: Aromatique.
pH	: 10.1 (20°C; 1% solution aqueuse)
Masse volumique [kg/m3]	: 1140 - 1240 (20°C)
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 0.5 - 0.05
Solubilité dans l'eau	: Suspension.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



9. Propriétés chimiques et physiques (suite)

Point d'éclair [°C]	: > 100
Log P octanol / eau à 20°C	: 3.0 (Substance active)
Tension de surface	: 41 - 51 mN/m (0.5% solution aqueuse)

10. Stabilité et réactivité

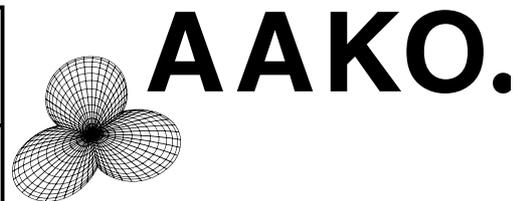
Stabilité	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Produits de décomposition dangereux	: La décomposition thermique génère: oxydes de carbone , chlorure d'hydrogène , oxydes d'azote , acide cyanhydrique , oxydes de soufre
Matières à éviter	: Acides forts, bases. , Agents oxydants forts
Conditions à éviter	: rayons directs du soleil , Humidité Protéger du gel

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Oral	: DL50 (rat) : > 5000 mg/kg
- Cutanée	: DL50 (rat) : > 4000 mg/kg
- Inhalation	: CL50 (rat) : > 1.74 mg/l/4h
Irritation de la peau (lapin)	: Non irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Non irritant.
Sensibilisation	: Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde.
Toxicité chronique	
Effets cancérogènes	: Catégorie: 3 (Substance active)
Effets mutagènes	: Non mutagène. (Substance active)
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Catégorie: 2 (Substance active)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



12. Information écologique

Ecotoxicité	: Poisson CL50 (96h) : 4.2 mg/l <i>Oncorhynchus mykiss</i> CL50 (96h) : 3.15 mg/l <i>Salmo gairdneri</i> NOEC (48h) : 1.0 mg/l (Substance active) <i>Salmo gairdneri</i> Daphnia magna CE50 (48h) : 15 mg/l NOEC (48h) : 3.13 mg/l Algues EbC50 (72h) : 58.2 µg/l LOEC(72h) : 40 µg/l NOEC(72h) : 20 µg/l
Persistence et dégradabilité	: biodégradable

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
EWC-Nr. (Catalogus de rebut d'Européen):	: Les codes EWC indiqués sont des recommandations basé sur l'utilisation probable de ce produit. Dans certaines circonstances des codes EWC différents peuvent aussi être assignés basé sur l'utilisation spécifique et les provisionnements de conversion des déchets chez l'utilisateur. 02 01 08 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses 07 04 01 eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses 20 01 19 pesticides
Classe WGK (Allemagne)	: 3

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



: 9

Nom d'expédition propre : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Linuron (ISO)), 9, III

Numéro ONU : 3082

I.D. n° : 90

Transport terrestre

ADR/VLG : Classe : 9
Groupe d'emballage : III

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



14. Informations relatives au transport (suite)

Quantités limitées	: LQ 7 Remarques: Emballage combine: Quantité nette maximale par emballages intérieur : 5 l; par colis: 30 l.
Transport par mer	
IMO - Nom d'expédition propre	: UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Linuron (ISO)), 9, III
Code IMO-IMDG	: Classe : 9
Groupe d'emballage	: III
N° de fiche de sécurité	: F-A , S-F
IMDG-Pollution marine	: Oui.

15. Information réglementaire

Symbole(s)



: Toxique. , Dangereux pour l'environnement.

Phrase(s) R

: R 40 : Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R 48/22 : Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

Phrase(s) S

: S 1/2 : Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S 13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S 20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S 29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S 36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S42 : Pendant les fumigations/pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.
S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
S 53 : Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S 57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Autres

: Pour éviter les risques pour l'équipier et l'environnement, conformez-vous aux instructions pour l'usage.
Des femmes de l'âge fertile et en particulier les femmes enceintes ne doivent pas

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Afalon 50 L



15. Information réglementaire (suite)

être exposées à ce produit.
Peut causer des réactions allergiques.
Contient : Linuron

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre : R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
3 : R 23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R 34 : Provoque des brûlures.
R 38 : Irritant pour la peau.
R 40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 48/22 : Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité.

Littérature : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR)
International Maritime Dangerous Goods; 2006 edition; IMO

Autres données : Changements de la version précédente - Voir : *

Rédigée par : HPV
h.vogelezang@aako.nl

Le contenu et le format de la fiche signalétique, conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 et ses modifications ultérieures.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fin du document